

Paris, le 8 avril 2020

## Commémoration du génocide des Tutsis : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie exprime sa solidarité au peuple rwandais.

Malgré les mesures de confinement imposées qui ne permettent pas comme l'an dernier des commémorations collectives en raison de la pandémie du Covid-19, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) tient à rendre hommage aux victimes du génocide contre les Tutsis au Rwanda et à leurs familles.

Au nom de l'ensemble des parlementaires francophones, l'APF tient à saluer, à l'occasion du 26<sup>e</sup> anniversaire de cette tragédie, la résilience dont le peuple rwandais a su faire preuve depuis plus de deux décennies. Le pays des mille collines a fait le choix courageux de se tourner vers un avenir commun, propice à tous les Rwandais. Il peut être considéré comme un exemple et doit inspirer les pays en proie à des conflits à tout mettre en œuvre pour construire un monde meilleur et prospère.

Au moment où la propagation du coronavirus provoque un état d'urgence sanitaire, avec des conséquences économiques sans précédent, l'APF, dont les valeurs phares sont la solidarité et le dialogue, ne peut qu'encourager le travail de mémoire conduit par l'ensemble des Rwandais pour que renaisse la volonté de vivre ensemble. La mémoire du passé est indispensable pour aller de l'avant et construire les fondements d'une nation réconciliée.

« *Le 7 avril est une journée d'introspection. Le génocide des Tutsis est un fardeau que nous portons nous. En tant que parlementaire de l'espace francophone, nous devons interroger notre capacité à agir et à travailler ensemble pour qu'une telle tragédie ne se reproduise jamais. Nous exprimons notre profond respect et notre sincère compassion au peuple rwandais* » a déclaré Jacques Krabal, Secrétaire général parlementaire de l'APF.

Le président de la Commission politique, Christophe-André Frassa, a apporté son plein soutien à cette position.

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.*